# \_\_ Jean-Dominique Alquié 1792-1868



Né à Montréjeau le 18 mai 1792, mort à Paris le 6 avril 1868.

Médecin et chirurgien militaire.

Directeur et professeur du Val de Grâce.

Médecin-inspecteur membre du Conseil de santé des armées.

Commandeur de la Légion d'Honneur 10 décembre 1849.

Commandeur de l'ordre pontifical de Saint Grégoire Le Grand 1852.

Inspecteur des Eaux de Vichy 1858.

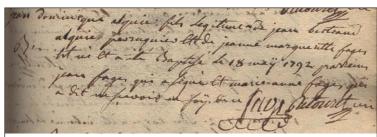
Médecin consultant de l'Empereur Napoléon III de 1861 à 1866. Conseiller général du canton de Montréjeau 1861 – 1868.

Jean-Dominique Alquié – © Académie Nationale de Médecine.

Jean-Dominique Alquié est le fils de Jean-Bertrand Alquié, perruquier (aujourd'hui coiffeur), et de Jeanne Marguerite Fages. Ses études classiques terminées, il interrompit sa médecine à Montpellier pour partir, le 31 décembre 1811, en tant qu'enrôlé volontaire au 18ème de ligne, commandé par le colonel Pierre Pelleport. Réformé le 13 mai 1813, il fut réintégré au même régiment comme chirurgien sous-aide titulaire provisoire le 19 mars 1814<sup>(1)</sup>.

#### > Médecin et chirurgien militaire

En septembre 1815, en traitement de nonactivité, il en profite pour terminer ses études de médecine. Le 25 mai 1816, il passe sa thèse sur l'hépatite à la faculté de médecine de Strasbourg, et en janvier 1818, il réintègre l'armée comme chirurgien sous-aide à l'hôpital de La Rochelle. Durant ce séjour en Alsace-Loraine, il épousa à Metz Mlle Malvina-Antoinette-Pauline Valerio, sœur d'un l'ingénieur bien connu et de l'aquafortiste (graveur à l'eau froide) Théodore Valerio<sup>(2)</sup>. Dès lors, sa vie va être celle d'un soldat ; il passa par les hôpitaux militaires de La Rochelle et de Metz, exerça son métier dans les départements de la Loire et des Pyrénées Atlantique, puis à l'hôpital militaire de Toulon, pour terminer à Paris à l'hôpital du Val de Grâce en 1843 en tant que médecin en chef et premier professeur de perfectionnement. En tant que militaire, il participa aux campagnes de France en 1814 - 1815, d'Algérie 1831-1832 et Paris en 1851<sup>(1)</sup>. En 1833, il sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur avant d'être élevé au rang d'Officier en septembre



Acte de naissance - Archives de la commune de Montréjeau

Durant la campagne de France, a-t-il soigné le Général Pelleport, gravement blessé dans les rues de Belleville ? On peut affirmer que non. Tout d'abord parce qu'ils ne servaient pas, à cette date, dans le même corps d'armée ; ensuite, parce que le général Pelleport retraça dans ses mémoires son évacuation à l'arrière pour y être soigné et ne désigna jamais son ami dans cet épisode douloureux.

Par contre, il le nomme dans ses mémoires, lorsqu'il se rend à Paris à la fin de l'année 1841 pour assister à sa première réunion à la Chambre des Pairs : « Ce fut dans ce voyage à Paris que l'un de mes vieux amis, le docteur Alquié m'annonça que mon nom était gravé sur le côté droit de l'Arc-de-Triomphe ». Pelleport précise qu'Alquié est comme lui un enfant de Montréjeau et qu'il débuta sous ses auspices en 1812, dans le 18ème de ligne. (Mémoires du général Pelleport - tome 2 page 234). A cette occasion, Alquié aurait dit à son ami : « Ton nom passera à la postérité, tandis que le mien sera vite oublié ».

### > Directeur et professeur du Val de Grâce

En 1847, Jean-Dominique Alquié devient médecin-inspecteur, membre du conseil de santé des armées. Ses nouvelles fonctions sont confirmées par le bulletin officiel du ministère de l'intérieur de 1848 n°4. Il est affecté au 5<sup>ème</sup> arrondissement militaire qui inclut entre autres les villes de Bourg, Lyon, Valence, Avignon, Marseille, Toulon, Grenoble et la Corse. Il sera aussi médecin-inspecteur et inspecteur-adjoint des Eaux minérales de Vichy. Cette dernière fonction, on le verra plus loin, aura des conséquences inattendues sur le prolongement de sa carrière et sur sa notoriété.

Le 10 décembre 1849, il est élevé à la dignité de Commandeur de la Légion d'Honneur.

En 1850, il termine sa carrière militaire comme directeur de l'école Impériale de médecine et de pharmacie militaire du Val de Grâce, avant de prendre sa retraite en 1856, après plus de 42 ans de services actifs.

Hasard de l'histoire, c'est dans ce même quartier du Val de Grâce que viendra s'installer - une dizaine d'années plus tard - Jean-Pierre Lampué, photographe et homme politique parisien lui aussi natif de Montréjeau.

### > Inspecteur des Eaux de Vichy et médecin consultant de l'Empereur Napoléon III

En complément de retraite il fut nommé, par arrêté du 22 avril 1856, médecin-inspecteur de l'Etablissement thermal de Vichy. En soi, cette affectation d'un retraité n'a rien de passionnant, si ce n'est que le Dr Alquié va se retrouver face à un patient de très haut rang, l'Empereur en personne. En effet, notre montréjeaulais fut, pendant les saisons de 1861, 1862, 1863, 1864 et 1866, le médecin consultant de Napoléon III, à Vichy.

Napoléon III fut à l'origine du développement du thermalisme en France, et surtout de Vichy, qui lui doit sa notoriété. A ce sujet, Alquié dira, non sans humour, à un journaliste du Figaro le 1er août 1861 : « Je ne sais si les eaux auront fait du bien à Sa Majesté, ce qui est certain, c'est que Sa Majesté aura fait du bien aux eaux ». Notre montréjeaulais avait vu juste, car grâce à l'Empereur, la ville va connaître un essor important.

L'Empereur souffrait de mille maux et plus douloureusement d'un calcul urique. Ces souffrances expliquent l'empressement de Napoléon III à développer le thermalisme à Vichy, la première cure l'ayant certainement soulagé.

Après un échec aux élections législatives - que je suppose être celles du 23 avril 1848, compte tenu des faits relatés dans sa profession de foi (3) - Jean-Dominique Alquié fut élu, le 17 juin 1861 avec une très large majorité au 1er tour de scrutin, conseiller général du canton de Montréjeau (Archives départementales de la Haute-Garonne : 2M1458), mandat qu'il occupa jusqu'à sa mort. Ironie de l'histoire, comme l'élection eut lieu deux semaines avant la première venue de l'Empereur à Vichy, le 4 juillet 1861, c'est un élu républicain qui soigna Napoléon III. Durant ces années de 1861 à 1868, en dehors des cures de l'Empereur, Jean-Dominique Alquié accomplira à Vichy, avec une régularité parfaite les devoirs de sa charge ; c'est ainsi que jusqu'à la fin de sa vie il ne manqua que fort rarement de faire son service à l'hôpital thermal. Les « nécessiteux » le trouvaient toujours prêt à les conseiller. Il leur donna le meilleur de son temps, ne trouvant jamais qu'ils fussent trop nombreux et trop empressés à venir le consulter (1). En parallèle, il assistait à Toulouse aux réunions du Conseil général.

Jean-Dominique Alquié mourut le lundi 6 avril 1868, à son domicile: 23, rue Caumartin à Paris, d'une apoplexie pulmonaire qui l'enleva en quelques minutes. Il était âgé de soixante-quinze ans. Le Petit Journal du 8 avril 1868 (n°1924) relata les faits. Quelques semaines plus tard, ce même quotidien dans son numéro 1991 daté du 14 juin, informait ses lecteurs que selon ses dernières volontés, son corps avait été transporté à Vichy, et déposé dans l'église Saint-Louis. C'est dans cette ville qu'il fut inhumé en toute intimité. Conformément à ses vœux, aucun discours ne fut prononcé. Toutefois, son confrère et ami, le docteur Max Durand-Fardel publia un hommage à sa mémoire (2) et il eut droit également aux Honneurs Militaires.

Contemporain du général Pierre Pelleport, cet enfant de Montréjeau, figure de son temps, méritait que l'on retrace son histoire personnelle.

Jean-Jacques Miquel

#### Sources:

(1) **Histoire des Eaux minérales de Vichy** - 1915 - Tome 2, Fascicule 4 - par Antonin Mallat et le Dr J. Cornillon – Georges Steinheil, Editeur à Paris - Bibliothèque Nationale de France, département Sciences et techniques.

(2) Hommage à la mémoire du docteur Alquié, par le docteur Durand-Fardel, Vichy, imprimerie Wallon, 1868.

(3) Le Dr Alquié (de Montréjeau) à ses concitoyens de la Haute-Garonne, par Jean-Dominique Alquié - Bibliothèque Nationale de France, département philosophie, histoire, science de l'homme. (Voir encadré)



Vichy lui rend hommage par une rue portant son nom, et le PMU organise tous les 15 août une course sur l'hippodrome de cette même ville : le Prix Jean-Dominique Alquié en souvenir à notre médecin.



Montréjeau non plus ne l'a pas oublié. La rue Alquié, parallèle à la côte de Montréjeau, nous rappelle son souvenir. Cette rue est l'une des plus anciennes de notre ville. Elle était à la création de la bastide, la seule voie d'accès pour pénétrer dans la cité. Elle aboutissait à la place de la Salle (aujourd'hui place de Verdun), devant la porte de la ville dite de l'horloge.

## LE Dr ALQUIE (DE MONTRÉJEAU) A SES CONCITOYENS DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

J'aspire à l'honneur d'être l'un de vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Enfant de votre département, j'y ai conservé de saintes affections, et je crois devoir, au milieu des circonstances solennelles où se trouve la France, vous offrir le concours de mon dévouement.

Trente années d'étude, de méditation et d'expérience, trente années de contact avec les grands événements qui se sont accomplis dans notre patrie, me donnent la conscience que je pourrai, sans témérité, mettre la main à l'œuvre patriotique qui doit fonder la constitution de la République.

Enfant du peuple, j'ai humecté de la sueur du travail les nombreuses étapes qui ont jalonné ma carrière. J'ai conservé vivant le souvenir des entraves qui ont garrotté mon enfance et ma jeunesse, et ce sentiment répond de mes ardentes sympathies pour les hommes laborieux, pour les classes que le manque d'aisance et le défaut de moyens gratuits d'instruction retiennent dans une situation d'infériorité non méritée. Républicain sincère, je n'ai point attendu la révolution de Février pour manifester mes convictions. Sous la Restauration, et dans ses jours les plus mauvais, comme sous le gouvernement de Juillet, j'ai toujours exprimé mes opinions avec franchise. Républicain de la veille, je ne tire aucune vanité de ce titre ; je crois cependant devoir le constater.

Je veux donc la République que j'ai toujours désirée. Je la veux grandie et forte; je la veux pure de toute violence et protectrice de tous les droits; je veux aussi, je veux surtout, que cette République soit, non un simple changement dans la forme politique de la France, mais bien une refonte de son état social, et que ces mots divins : Liberté, Egalité, Fraternité, soient une réalité vive et féconde, non un symbole splendide et vain. Je veux enfin que tous les enfants de la République puissent, par l'aisance que procurera le travail et par l'instruction que dispensera l'État, développer les facultés que Dieu leur aura données, et concourir, dans toute la sphère d'activité publique, à la direction de notre société régénérée, à l'œuvre multiple de notre grandeur nationale.

Tels sont, mes chers citoyens, si vos suffrages m'y portent, les sentiments et les principes que je professerai à l'Assemblée Nationale. Quant aux questions qui devront s'agiter dans ce grand Concile, les solutions que leur prépare ma conscience découleront des principes que j'ai exprimés et qui se résument à leur tour dans cette formule sommaire :

Organisation sincère et forte de la Démocratie française! Triomphe, à jamais assuré, de la République.